



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ST-JOSEPH

Réunion tenue le 4 février 2025 à 18h30 au salon du personnel.

Personnes présentes :

Julie Brunelle, directrice, Marie-Hélène Vigeant (1 an), Véronique Richard (2ans), Mélanie Beauchamp (2 ans), Chrystia Chatel (2 ans), Jade Dufort (1 an), Stéphany Lavigne (substitut) parent
Carmen Charbonneau, Marie-Claude Drapeau Amélie Desnoyers et Patricia Girard (substitut) enseignante et personnel de soutien, Marc Laliberté et Roxanne Gagné

Personnes absentes : Marie-Eve Fortier

1.0 MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

Marie-Hélène Vigeant propose l'ouverture de la séance.

2.0 PRISE DES PRÉSENCES, VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.
Il est 18 h 32

3.0 NOMINATION DU SECRÉTAIRE

Jade Dufort sera la secrétaire de la troisième rencontre du CEE.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Laliberté **ET APPUYÉ PAR D'ADOPTER** Mélanie Beauchamp le projet d'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À SAINTE-ADÈLE



491, chemin Pierre-Plébeau, Ste-Adèle (QC) J8B 1Z3
(450) 240-6223

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée du Conseil d'établissement de l'école St-Joseph qui aura lieu mardi 4 février 2024, à 18h30. Nous ferons la rencontre en présentiel.

Le projet d'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente et de la direction
2. Prise des présences, vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Nomination du secrétaire
4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
5. Lecture et approbation du procès-verbal du 14 janvier 2025
6. Questions du public
7. Points pour **informations**, reddition de compte, dépôt et suivis :
 - Formation obligatoire CEE
 - Informations générale de la direction
 - Des nouvelles de la Fondation des gens heureux
 - Critères de formation des groupes 24-25
8. Projet éducatif
 - Suivi PMO
9. Points pour **adoption** :
 - Adoption activités à venir
10. Points pour **approbation** :
 - Approbation de la grille-matières 24-25
 - Approbation agendas 25-26 (suivi contrat de 2 ans signé 24-25)
 - Approbation concession alimentaire 24-25
11. Suivis du SDG
12. Mot du représentant du comité de parents CSL
13. Correspondance de la présidente
14. Affaires nouvelles (5 minutes)
15. Prochaine rencontre : 9 avril 2024
16. Levée de la rencontre

Julie Brunelle
Directrice

Marie-Hélène Vigeant
Présidente du CEE

5.0 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2025

IL EST PROPOSÉ Jade Dufort PAR ET APPUYÉ PAR D'APPROUVER Véronique Richard le procès-verbal du 14 janvier 2025.

6.0 QUESTIONS DU PUBLIC (MAXIMUM 30 MINUTES) RIEN A NOTER.

7.0 POINTS POUR informations, reddition de compte, dépôt et suivis : (90 minutes)

- Formation obligatoire CÉE

Un point à traiter chaque année pour vérifier que tout le monde est à jour dans la formation.

- Information générale de la direction

Une nouvelle direction adjointe à mi-temps, Carmen Charbonneau, dédiée à MOC la plupart du temps et quelques dossiers à St-Joseph. 60% son mandat. 40% à la pré-retraite.

Il y aura une autre personne qui doit se joindre à l'équipe enseignante en éducation physique, car Carmen doit être remplacée. William a repris la plupart de son pourcentage, mais il reste un pourcentage à combler. À suivre.

- Des nouvelles de la Fondation des gens heureux de l'école Saint-Joseph

Souper spaghetti qui est complet 13 février. Breuvages sans alcool, souper, dessert.

Lola 45 fait la sauce à spaghetti au lieu de Spago.

- Critères de formation des groupes 2025-2026

L'équipe enseignante a revu les façons de faire de répartir les élèves. Réfléchir aux aides à la classe, ou elles seront placées, les besoins. C'est une gymnastique. C'est rester le statu quo cette année. Les critères pour les élèves qui restent à l'école. Travail en équipe pour faire cette réflexion et pour faire les formations des groupes. Créer un tableau pour garder des traces des dynamiques qui ne fonctionnent pas des années précédentes (voire plusieurs années avant).

- Suivi PMO

Plan de mise en œuvre. Moyens et enseignement efficace : le co-enseignement, complexe pour faire vivre le co-enseignement, mais il va se poursuivre. Arrimage à l'école : 2^e année qui travaille avec cp en écriture. Arrimage en 4^e et 5^e année en mathématiques. 6^e année vers le secondaire : arrimage primaire-secondaire en mathématiques. Avec toutes les écoles du sud avec A-N-Morin. On veut trouver de meilleures façons pour faire la transition.

-Préscolaire : Je bouge reporté au 23 février.

-Avant la semaine relâche : la fête à l'effort. Date à confirmer. Idées : tire sur la neige, présence d'animaux. La fondation va apporter sa contribution. À suivre.

8.0 Projet pour adoption (15 minutes)

- **Points pour adoption : aucun**

9.0 POINTS POUR approbation : (5 minutes)

- **Approbation de la grille-matières 2025-2026**

Tout le monde y a travaillé depuis décembre.

6 janvier, par cycle, l'équipe a travaillé sur la grille-matière.

Le régime pédagogique exige deux formes d'art. 1^{er} choix : Une forme d'art qui est à la verticale (du préscolaire à la 6^e année). 2^e choix : le même type d'art dans le même cycle. Difficile de trouver des enseignants spécialistes : Parfois complexe pour le spécialiste et la tâche est peu attrayante, est-ce que la ressource est disponible au centre de service scolaire ? Le projet éducatif est Je bouge, donc les élèves bougent déjà beaucoup. Donc, amène de belles discussions, réflexion.

Ce qui sera dans la grille-matière :

Éducation physique : même nombre de période.

Arts plastiques comme art vertical.

Art dramatique dans les cycles.

1^{er} cycle : changement. 7 périodes en éducation physique. Peut-être trop. L'intention : retirer une période d'éducation physique dans les périodes de 10 jour pour aller chercher une période de musique par 10 jours avec un spécialiste en musique. Les périodes d'anglais sont maintenues : 2 par 10 jours. S'il n'y a personne qui est disponible pour la musique ? L'école de La Vallée a déjà des postes en musique, peut-être qu'un enseignant pourra se greffer à l'école.

Cours de musique : une bonne idée nomme Véronique et Jade.

IL EST PROPOSÉ PAR Roxanne Gagné ET APPUYÉ PAR D'APPROUVER Marie-Claude Drapeau, D'ADOPTER LA GRILLE-MATIÈRES 25-26

- **Approbation agendas 2025-2026** (suivi contrat de 2 ans signé en 2024)
La même compagnie que l'année dernière et au même prix.

IL EST PROPOSÉ PAR Amélie Desnoyers ET APPUYÉ PAR D'APPROUVER Véronique Richard, d'approuver les agendas 25-26 avec Laurentien

- **Approbation concession alimentaire 2025-2026**

Côté bouffe en début d'année a augmenté de 1\$ le prix le repas. 7,25\$. Ils sont là les matins avec les petits déjeuner ; c'est super. Mais, quelque chose brise ; c'est l'école qui paie. Les frais devraient être partagés. Ce qui est bien : un enfant qui a faim, il peut se resservir sans frais supplémentaires. Les repas sont bons. Est-ce que l'année prochaine, les prix vont encore augmenter ? Chante-au-vent a trouvé moins cher mais les repas sont froids.

Les repas de la cantine sont de plus en plus axés sur le goût des enfants mais ils sont de moins bonnes qualités. Par exemple ; pas de viande sur la pizza, comparé à avant, mais pour plus cher. Les repas les plus populaires sont les repas à thème aux événements spéciaux.

Les petits déjeuner : crêpe, gaufre... pas santé et beaucoup de gaspillage.

Est-ce qu'on approuve cette concession alimentaire ou on fait des recherches ? Ce serait sûrement avec beaucoup d'emballage et-ou froid.

Oui conserver Côté bouffe.

Certaines demandes à adresser à Côté Bouffe ? Menu plus santé et varié.

IL EST PROPOSÉ PAR Jade Dufort ET APPUYÉ PAR Roxanne Gagné D'APPROUVER la concession alimentaire Côté Bouffe pour l'année 25-26

10.0 Suivis du SDG : (5 minutes) :

Document règles et fonctionnement :

- Les heures ont été rectifiées qui correspondent aux transitions.
- Les 3 types de fréquentations qui ont été clarifiés : bien expliquer les 3 types.
- L'inscription du SDG va se faire après la semaine de relâche. Un courriel va être envoyé pour avoir une prévision des inscriptions.
- Les journées pédagogiques ; les thèmes seront travaillés en équipe.
- Début d'année (journées pédagogiques) : le SDG ne sera pas ouvert. Ce sera le cas dans toutes les écoles du service scolaire.
- Un parent doit communiquer par courriel pour modification ou changement et non par téléphone. Avant 13h si possible ; la politique est supposée être à 10h maximum.
- À discuter au prochain CE : les dîneurs SDG et ceux qui ne sont pas au SDG.
- Facturation : proposition d'envoyer l'état de compte mensuellement, car pour l'instant la plupart des parents attendent de payer par mois et ça fait beaucoup de suivis à faire. Ce serait plus aidant que ce soit dans les règlements que le paiement soit au mois et non aux deux semaines. Le CE est d'accord pour que les paiements se fassent une fois par mois.
- Proposition d'une période de devoir : une période de 30 minutes pour faire devoirs, lecture, mots croisés. 3 jours par semaine. C'est un moment de retour au calme, période de révision-devoir non supervisée. Pour les 2^e année à la 6^e année. Le CE nomme : période de retour au calme avec possibilité de faire des devoirs lorsque les élèves arrivent au SDG.

11.0 Mot du représentant du comité de parents CSSL (5 minutes)
Rien à noter.

12.0 Correspondance de la présidente (5 minutes)

Pas de correspondance.

13.0 Affaires nouvelles (5 minutes)
Rien à noter.

14.0 Prochaine rencontre : 29 avril 2025

Possibilité d'un CE extraordinaire autour du 1^{er} avril 2025 ou le 8 avril 2025.

15.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Marie-Hélène Vigeant de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20h37 .

Julie Brunelle
Directrice de l'école